

Mairie de
MONCEAUX EN BESSIN

14400

Tél: 02.31.21.96.43

Compte Rendu Succinct

du CONSEIL MUNICIPAL du Vendredi 18 mars 2022

Ouverture séance : 20h13

Approbation à l'unanimité du conseil municipal du 18 janvier 2022

Ordre du jour :

- I°/ Administratif (RH)
- II°/ Finances (compte administratif 2021, compte de gestion 2021, affectation de résultats, attributions financières, taxes 2022, budget 2022)
- III° / Intercommunalité et Syndicats
- IV°/ Questions diverses et tour de table

L'an deux mil vingt deux, le vendredi 18 mars, vingt heures treize, les Membres du Conseil Municipal de la Commune de Monceaux en Bessin se sont réunis à la Mairie.

Secrétaire de séance : Mme LEBARBEY Mylène

I. / Administratif

Le Conseil est informé de la réception du courrier de démission de Mme Anne Dujardin, conseillère municipale et 1^{ère} adjointe au Maire. Le courrier a été transmis à la sous-préfecture de Bayeux, mais n'a pas encore de retour pour acceptation de la démission. ➡ Le Conseil municipal devra se réunir après le retour de la sous-préfecture sur l'éventuelle reprise de fonction d'adjoint(e) et de délégation(s).

II. / Finances

II.1 ° / Budget commune – Vote au Compte de gestion 2021

Le compte de gestion du budget communal (présenté par la trésorerie) présente un résultat + 204 362,64 €.
➡ Approuvé à l'unanimité

II.2 ° / Budget commune – Vote du Compte Administratif 2021

Le Compte Administratif du budget communal présente un résultat de + 205 675,79 €.
➡ Approuvé à l'unanimité

Ps : Les comptes administratif et de gestion présentent un différentiel de 1 313,15 € (suite dissolution du CCAS).

Délibération d'affectation des résultats

Vu l'excédent de clôture de fonctionnement de	162 905, 38 €
Vu l'excédent de clôture d'investissement de	41 457,26 €
Vu les dépenses inscrites en restes à réaliser de	27 986,00 €
Vu les recettes inscrites en restes à réaliser de	0,00 €

Il en résulte qu'il n'y a pas besoin de financement

Le Maire s'étant retiré, le compte administratif est présenté sous la présidence de Monsieur Michel Bonneau.

↳ Approuvé à l'unanimité

II.3 ° / Budget commune – Subventions 2022

Le conseil décide de reconduire la somme de 1 700 € au titre des subventions 2022.

↳ Voté à l'unanimité

II.4 ° / Budget commune – Taux 2021

Le conseil municipal décide de reconduire les taux des taxes communales sachant que les bases locatives sont augmentées de 3,40 %.

↳ Voté à l'unanimité

II.5 ° / Budget commune – Budget Primitif 2022

Le budget primitif de la commune s'équilibre en fonctionnement : 398 203,38 € et en investissement : 99 088,00 €

↳ Voté à l'unanimité

III. / INTERCOMMUNALITE ET SYNDICATS

- Intercommunalité (information)

À la suite du débat d'orientation budgétaire de Bayeux Intercom, le maire informe le conseil municipal sur les taux des taxes TF, TFNB, CFE qui seront probablement augmentées lors du conseil communautaire du 7 avril 2022, afin qu'une capacité d'autofinancement soit maintenue au sein de cette collectivité. Il rappelle aussi que les bases de l'impôt sont augmentées de 3,4%. Après en avoir débattu, le conseil municipal admet le fond (caf à conforter) sans la forme (augmentation supplémentaire aux nombreuses en cours : énergies, matières premières etc.)

- CLECT

Transfert de compétence du SIVU dissolu et prise de compétence « Mobilité à l'intercommunalité de Bayeux »

↳ Approuvé à l'unanimité

- Syndicat

✓ Le Comité syndical COLLECTEA s'est prononcé à la majorité, pour l'arrêt du ramassage des déchets verts en porte à porte sur notre commune. Cette décision impose aux Monçois, Monçoises, à partir de 2023, de, soit composter, soit évacuer leurs déchets verts par leurs propres moyens vers la déchèterie la plus proche.

Il nous faut, dès aujourd'hui, explorer les pistes qui pourraient rendre ce service de nouveau opérationnel, néanmoins suppléer aux personnes sans moyen.

✓ Collectea envisage la suppression le dernier container jaune de la commune, situé près de la salle des fêtes, au 2nd trimestre 2022.

- Comité des fêtes

Le Conseil municipal a pris bonne note du courrier transmis par le Comité des fêtes demandant la rétrocession du don fait à la municipalité. ➔ Le conseil municipal l'étudiera cette demande et répondra au comité des fêtes..

IV. / QUESTIONS DIVERSES

IV.1 ° / Distribution des sacs verts

La distribution des sacs verts se fera les 28/03, 31/03, 04/04 et 07/04 de 16h à 18h30. Le ramassage se fera du 23 mars au 19 octobre 2022.

IV.2 ° / Permanences pour les élections présidentielles

- 10 avril 2022

8h00 – 10h30 : G. ISABELLE / B. OLIVE / E. LELANDONIS
10h30 – 13h00 : A. SOUHARD / Mme BONNEAU / G. MALHERBE
13h00 – 16h00 : X. GUILBERT / E. BADER / B. VIARD
16h00 – 19h00 : M. BONNEAU / M. LEBARBEY / D COLLIGNON

- 24 avril 2022

8h00 – 10h30 : G. ISABELLE / B. OLIVE / E. LELANDONIS
10h30 – 13h00 : Mme BONNEAU / G. MALHERBE / D COLLIGNON
13h00 – 16h00 : X. GUILBERT / E. BADER / A. SOUHARD / A. BONNEAU
16h00 – 19h00 : M. BONNEAU / W. GORHY / M. LEBARBEY

IV.3 ° / Animations

- ✓ Pâques : organisation d'une chasse aux œufs le 17 avril 2022
- ✓ Pierre en lumières : organisation d'un concert le 22 mai 2022
- ✓ Fête des voisins : organisation d'un repas à la salle des fêtes le 20 mai 2022
- ✓ Repas des aînés : reconduit début décembre avec possibilité d'un repas au restaurant

Observations et réclamations : Néant

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits: le 18/03/2021, 22h53

Le maire

Gilles ISABELLE

